

L'industrie et l'hydraulique agricole au cœur de la visite

# Sellal aujourd'hui à Sétif

● La «wilaya des bâtisseurs» veut justifier sa réputation Pages 3 et 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3746 - Ven 18 - Sam 19 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Déclarations de Benghebrit  
à la fin du premier trimestre

## L'évaluation des élèves révisée

Page 2

Selon Boudiaf

## «Les cliniques de proximité ont allégé la surcharge sur les hôpitaux»

Page 2

**Le bon sens  
libyen à l'épreuve**

Par Mohamed Habili

**A**vec les factions libyennes, un accord, même signé avec pompe et solennité, peut très bien ne pas être suivi des effets salutaires pour lequel il a été passé. Il n'est pas encore dit que celui qui a été signé jeudi dernier, dans un appareil où n'ont manqué ni discours, ni chaleureuses accolades, ni congratulations réciproques, ni remerciements et témoignages de respect au pays hôte, le Maroc, ne va pas connaître le même sort que celui qui, il y a quelques semaines, l'a été sous le patronage de Bernardino Leon, dans la même bonne ville de Skhirat. Il faut attendre la suite des événements pour être fixé sur ce point. Certes, il existe une différence apparemment de taille entre les deux accords. Elle réside dans le fait que le deuxième n'a pas été signé par toutes les factions à l'exception du camp de Tripoli, comme ce fut le cas pour le premier, mais par les principales factions, sauf tout de même quelques-unes, dont l'identité n'a pas été révélée, mais qui à la fin peuvent se révéler assez influentes pour le remettre en cause. C'est que l'équation libyenne n'a guère changé entre Skhirat1 et Skhirat2. Les mêmes protagonistes se font face et équilibrent, qui naviguent entre deux écueils majeurs. Il y a d'une part, la nécessité de prendre le dessus sur l'adversaire, avant de rien lui concéder, et de l'autre, l'obligation de se soumettre aux instances de la communauté internationale, de plus en plus inquiète pour elle-même de l'absence d'Etat dans un pays méditerranéen, en particulier depuis les attentats de Paris.

Suite en page 3

Dans un contexte de difficultés financières et économiques

# Le gouvernement se veut rassurant sur la retraite



Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, et le secrétaire général de la Centrale syndicale Abdelmadjid Sidi Saïd, ont démenti les rumeurs concernant un probable recul sur la retraite anticipée et toute difficulté financière de la Caisse nationale des retraités pour la prise en charge de cette frange importante de la société.

Lire page 3

Secteur du logement à Béjaïa

## Le wali touche le fond du problème : la bureaucratie

Page 4

7<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine à Alger

## Algériens, Italiens et Turcs ouvrent le bal

Page 13

Selon Boudiaf

# «Les cliniques de proximité ont allégé la surcharge sur les hôpitaux»

■ La coordination entre les structures hospitalières et l'implication des polycliniques et cliniques de proximité dotées de moyens et de personnels médical et paramédical a permis de réduire la surcharge enregistrée dans les services des urgences médicales. Le constat est du ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf.

Par Louiza Ait Ramdane

**A** en croire le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, les cliniques de proximité ont beaucoup contribué à atténuer la surcharge sur les grands hôpitaux. Lors d'une visite de travail dans quatre cliniques de proximité dans les communes de Dar El Beida, Saoula, Draria et Staouéli, Boudiaf a précisé que le ministère déployait des efforts considérables pour une réhabilitation progressive de toutes les cliniques de proximité à travers le pays (1 571 structures) en les dotant d'équipements de radiologie, de laboratoires et personnels médical et paramédical en vue de rapprocher la santé du citoyen. Les cliniques de proximité ayant été renforcées par des services d'urgences médicales, a-t-il ajouté, prennent en charge tout ce qui a trait à la médecine générale alors que la prise en charge des maladies lourdes, la recherche scientifique et la formation est assurée par les grands hôpitaux universitaires. Lors de sa visite, le ministre a donné le coup d'envoi du projet du suivi médical électronique du diabétique au niveau des cliniques de Dar El Beida et Staouéli, dans le cadre du partenariat entre le ministère et le secteur privé. Lancée en 2013 dans la wilaya d'Adrar, la mise en application de cette technique

commence à s'élargir progressivement pour toucher une trentaine de cliniques de proximité à travers le pays en faveur d'une meilleure prise en charge du diabétique. Elle permettra aussi de fournir des données exactes utiles pour l'élaboration d'études nationales.

## Un seul cas de décès de la grippe saisonnière à Tébessa

Revenant sur les cas de décès enregistrés à Tébessa, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a fait savoir que parmi les quatre cas de décès enregistrés à l'hôpital de Tébessa «un seul était dû à des complications de la grippe saisonnière». «Sur les 11 personnes atteintes de grippe saisonnière et admises à l'hôpital de Tébessa, 4 sont décédées», a-t-il affirmé. «Les analyses soumises à l'Institut Pasteur ont confirmé la mort d'une personne des suites des complications liées à la grippe saisonnière. Pour les autres cas, les analyses élucideront, une fois les résultats connus, les causes à l'origine de la mort des trois autres personnes», a ajouté le ministre.

## Aucun cas de coronavirus n'a été enregistré

Par ailleurs, le ministre de la Santé a tenu à rassurer qu'aucun



cas d'infection au coronavirus n'a été enregistré sur l'ensemble du territoire national. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, Boudiaf a précisé que «les informations faisant état de cas d'infection au coronavirus dans la wilaya de Tébessa sont de simples rumeurs».

Concernant la pénurie du médicament Sintrom en pharma-

ciens, Boudiaf a indiqué qu'«une importante quantité de ce médicament pour cardiaques a été importée pour couvrir les besoins du marché pour une période d'une année».

Sintrom, dont le prix a été revu à la baisse, est actuellement disponible dans toutes les pharmacies avec un nouveau prix référentiel, a indiqué le ministre, précisant qu'«une large inspection se fera prochainement à travers l'ensemble des pharmacies

pour s'assurer de la disponibilité du médicament avec ce (nouveau) prix référentiel».

A une question du député Miloud Ferdi du FLN sur la protection de l'économie nationale, l'organisation et le contrôle de l'opération de l'importation, M. Boudiaf a démenti que son département ait accordé une autorisation préalable à la société «Sebaa» pour importer des produits chimiques, indiquant que cette dernière importait des produits chimiques dans le cadre de son activité industrielle au profit d'entreprises non pharmaceutiques.

Le ministère jouit de «toutes les prérogatives pour intervenir et s'assurer que les produits chimiques importés ne sont pas utilisés dans la production d'anesthésiants, tel que stipulé par le décret exécutif N° 228-07 fixant les modalités d'octroi de l'autorisation d'utilisation des stupéfiants et de substances psychotropes à des fins médicales et scientifiques, tel que stipulé par la loi sur la lutte contre la drogue».

A propos de la réduction de la facture d'importations, Boudiaf a indiqué que son département avait pris «plusieurs mesures pour réduire le nombre des produits pharmaceutiques importés de 358 à 251», soulignant la nécessité d'accompagner l'industrie pharmaceutique locale et de réaliser des usines spécialisées pour appuyer la production nationale pharmaceutique.

Boudiaf a rappelé qu'un décret exécutif a été promulgué pour la réalisation de cette agence dans la commune de Dely Brahim (Alger) et sera prochainement publié au Journal officiel (JO) pour la création d'une agence du médicament.

## Déclarations de Benghebrît à la fin du premier trimestre

### L'évaluation des élèves révisée

**S**elon Benghebrît, «le système d'évaluation des élèves sera révisé, passant d'une évaluation globale (notes et observations) à celle de la définition exacte des lacunes dans chaque matière en vue de faciliter leur traitement et leur assurer un soutien scolaire». Lors d'une visite à certains établissements éducatifs à Alger, à l'occasion de la remise des bulletins de notes du premier trimestre aux élèves, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît, a annoncé l'adoption d'un nouveau système d'évaluation des élèves basé sur la définition exacte des lacunes dans chaque matière en vue de les pallier. L'évaluation à travers l'observation générale de l'élève dans une matière précise n'a pas donné de résultats, souligne la ministre, voilà pourquoi il sera procédé à la définition exacte des lacunes relevées chez l'élève dans chaque matière en vue d'y remédier. L'inspecteur de l'éducation est «le principal acteur» de cette opération, car il supervise «l'accompagnement de l'enseignant», selon M<sup>me</sup> Benghebrît, appelant l'inspecteur à prendre

plusieurs facteurs en compte lors du processus de titularisation de l'enseignant, dont la compétence et la pédagogie. Le directeur de l'établissement éducatif assume lui aussi un rôle important, en motivant le corps enseignant à fournir de meilleurs résultats à la fin de l'année, grâce au suivi et à la discipline. Par ailleurs, elle a insisté sur l'importance de l'entraide entre les élèves, à travers l'organisation de groupes pour la révision des leçons et la résolution des exercices, supervisés par des élèves ayant obtenu de bons ou d'excellents résultats durant le premier trimestre. Les écoles seront ouvertes durant la première semaine des vacances d'hiver, en vue de dispenser des cours de soutien aux élèves des classes d'examen, baccalauréat, BEM et cinquième année primaire. Les élèves désireux de combler les lacunes relevées au premier trimestre bénéficieront de cours de soutien. La ministre a appelé les établissements éducatifs à la nécessité d'encourager l'élève à lire, en vue d'améliorer son niveau scolaire. A une question sur les méthodes à suivre

pour éviter à l'élève de redoubler, le ministère a décidé l'organisation d'examens de rattrapage à la fin de l'année scolaire. Les élèves qui sont notés sur 10 et ayant obtenu une moyenne générale entre 4 et 4,99 sont habilités à passer ces examens de rattrapage à la fin de l'année, ainsi que ceux notés sur 20 et ayant obtenu une moyenne entre 9 et 9,99, qu'il s'agisse des cycles primaire, moyen ou secondaire, en vue de donner une seconde chance à l'élève, a-t-elle ajouté. Elle a rappelé que cette mesure ne concerne pas les classes d'examen : baccalauréat, BEM et 5<sup>e</sup> année primaire.

### Cours de soutien durant la première semaine des vacances d'hiver

Selon le ministère de l'Éducation, les établissements éducatifs ouvriront leurs portes durant la première semaine des vacances d'hiver pour dispenser aux élèves des cours de soutien. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du soutien aux élèves en classes d'examen (baccalauréat,

BEM, fin du cycle primaire), précise un communiqué du ministère. Le ministère vise à travers l'organisation des cours de soutien pédagogique, à préparer les élèves aux examens officiels, notamment l'examen du baccalauréat, mais cette opération n'est «obligatoire ni pour les élèves ni pour les enseignants», a indiqué le chargé de la communication au ministère de l'Éducation, Lamine Charfaoui. Les matières qui seront dispensées sont les mathématiques, la langue arabe et le français pour les élèves de cinquième année primaire, les langues arabe, française et anglaise ainsi que les mathématiques pour les élèves de quatrième année moyenne et les matières essentielles de chaque branche pour les classes de troisième année secondaire. Dans ce cadre, le ministère procédera à la sensibilisation des enseignants et des élèves quant à l'importance de cette opération et son impact positif sur le rendement des élèves. Les vacances d'hiver ont débuté jeudi 17 décembre et se poursuivront jusqu'au 3 janvier 2016. **Thinhenne Khouchi/APS**



Dans un contexte de difficultés financières et économiques

# Le gouvernement se veut rassurant sur la retraite

■ Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi et le secrétaire général de la Centrale syndicale Abdelmadjid Sidi Saïd, ont démenti les rumeurs concernant un probable recul sur la retraite anticipée et toute difficulté financière de la Caisse nationale des retraités pour la prise en charge de cette frange importante de la société.



Par Nacera Chennafi

La distribution de 666 logements de FNPOS jeudi dernier était une occasion pour le gouvernement de rassurer les travailleurs et les retraités sur le maintien de la disposition relative à la retraite anticipée. Dans un bref point de presse, le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi a déclaré que tout ce qui a circulé ces derniers jours sur un recul de l'Etat sur la retraite anticipée et un probable prolongement de l'âge légal pour le départ en retraite au-delà de 65 ans n'est pas juste.

Il a affirmé que comme ministre il ne peut prendre de telles décisions sans revenir aux partenaires sociaux et au patronat du fait que «le système de la retraite est lié aux lois de la République» a précisé El Ghazi. Dans ce cadre, il a rassuré que le président Bouteflika accorde un intérêt particulier à cette tranche de la société rappelant que celle-ci a bénéficié des augmentations appréciables ces dernières années. Le ministre a aussi démenti un recul sur le

système de la retraite basé sur la solidarité entre générations et la coopération entre les différentes caisses des retraités «Cnas et Casnos».

Il a démenti également l'existence de toute difficulté financière au niveau de la Caisse nationale des retraités pour le paiement des retraites.

Pour sa part, le patron de l'Ugta, Abdelmadjid Sidi Saïd a nié le fait que la caisse de retraite soit endommagée à cause du départ à la retraite de 170 fonctionnaires en application de l'instruction du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, concernant le départ à la retraite des fonctionnaire qui ont atteint l'âge de la retraite. Selon Sidi Saïd, il s'agit des rumeurs qui visent à déstabiliser le secteur.

Il est à noter que les rumeurs autour d'un probable recul sur la disposition de départ à la retraite anticipée interviennent dans un contexte économique difficile marqué par le recul des réserves de change suite à la poursuite de la chute des prix du pétrole. Avec la décision du gouvernement de rationaliser les dépenses en plus de l'instruction

du Premier ministre, Abdelmalek Sellal concernant le départ à la retraite des fonctionnaires qui ont atteint 60 ans.

C'est lors de la dernière tripartite tenue à Biskra que le Premier ministre Abdelmalek Sellal a ouvert la voie à des craintes sur une révision du système des retraites en déclarant : «Il est inconcevable que des travailleurs partent à la retraite à 50 ans ou moins car ils ont accompli 32 ans de service, alors que la Caisse nationale des retraites prend en charge leurs pensions». Une déclaration qui a été faite en marge de cette réunion qui a vu la participation du patron de la Centrale syndicale et le patronat ; pourtant cette réunion était consacrée à la mobilisation de l'outil national d'investissement. Il est à noter que celui qui aura cotisé 32 ans, quel que soit son âge, bénéficiera d'une retraite complète, au même titre que celui qui aura cotisé davantage et plus, en travaillant jusqu'à l'âge de 60 ans. Ce qui est inacceptable pour certains.

Il est à noter que c'est dans les années 90 avec le plan

d'ajustement structurel imposé à l'Algérie par le Fonds monétaire international (FMI) qui avait causé notamment un départ massif des travailleurs que le gouvernement avait adopté «des dispositions relatives à la retraite anticipée applicables aux salariés du secteur économique susceptibles de perdre leur emploi de façon involontaire pour des raisons économiques ou dans le cadre d'une compression des effectifs ou d'une cessation légale de l'activité de l'employeur». Ces dispositions donnent droit aux «salariés de sexe masculin âgés de 50 ans et aux salariés de sexe féminin âgés de 45 ans ayant travaillé pendant 20 ans et ayant cotisé à la sécurité sociale pendant au moins dix ans de façon pleine, dont trois années précédant la fin de la relation du travail», à une retraite normale.

Il est à noter que la Centrale syndicale, appelée à faire ses remarques sur l'avant-projet du code de travail, ne pourra cautionner une suppression de la retraite anticipée qui est un acquis pour les travailleurs.

N. C.

L'industrie et l'hydraulique agricole au cœur de la visite

## Sellal aujourd'hui à Sétif

Les investissements industriels et dans l'hydraulique agricole seront, aux côtés de réalisations relevant des secteurs de l'habitat, de la santé et des travaux publics, au cœur de la visite d'inspection du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aujourd'hui à Sétif. Le Premier ministre s'enquerra notamment du projet d'extension de la cimenterie d'Ain El Kebira, avant d'inaugurer, dans les communes d'El Eulma et de Sétif, un complexe de fabrication de profilés en aluminium, une unité de production de câbles électriques, une usine de production de pâte à

papier et un complexe de carreaux céramique émaillée. M. Sellal posera également la première pierre du raccordement aval à partir du barrage de Mahouane, un ouvrage de retenue réalisé dans le cadre des grands transferts hydrauliques vers les hautes plaines sétifiennes. Un raccordement destiné, outre l'alimentation en eau potable de Sétif et d'une douzaine d'autres villes, à combler les déficits chroniques en matière de ressources hydriques à l'horizon 2040. La pose de la première pierre d'un périmètre irrigué par les eaux de ce même barrage de Mahouane figu-

re également au programme de la visite du Premier ministre dans la wilaya des Hauts-Plateaux, ainsi que l'inauguration du service de radiothérapie du centre anti-cancer (CAC) de Sétif et du doublement de la RN 75 sur 50 km entre Sétif et la limite administrative de la wilaya de Batna. M. Sellal, après une remise symbolique au pôle urbain des 3 392 logements, au chef-lieu de wilaya, des clés d'appartements à leurs bénéficiaires, inspectera le chantier de réalisation d'un marché de gros des fruits et légumes au lieu-dit Ain Sfaha, à la sortie sud de Sétif.

Halim H./APS

LA QUESTION DU JOUR

### Le bon sens libyen à l'épreuve

suite de la page Une

C'est parce que le premier impératif a prédominé dernièrement que les protagonistes libyens, qui ont cette particularité de ne pas être des belligérants directement aux prises les uns avec les autres, se sont vus obligés de se prêter à une deuxième cérémonie de fraternisation, d'autant plus qu'un émissaire onusien est parti et qu'un autre a pris sa place. De sorte que pour que les clauses du contrat passé soient appliquées, il faut surtout qu'il n'y ait pas relâchement de la pression de la part de la communauté internationale, dont la conférence de Rome a montré tout l'intérêt qu'elle portait à la situation en Libye, un pays voisin à la fois de l'Europe et du Moyen-Orient. Autrement, on ferait tout aussi bien de se mettre à préparer un Skhirat 3, en prévoyant un appareil non moins impressionnant que celui auquel on a eu droit jeudi dernier. Ce qui peut sauver la Libye, c'est-à-dire restaurer l'Etat libyen, ce ne sont pas les factions libyennes, mais le danger représenté par Daech, qui déjà a pris le contrôle de Syrte, d'où il menace de se répandre sur les régions avoisinantes. Tant que cette menace n'avait pas pris forme, les Occidentaux étaient occupés ailleurs, en Syrie et en Irak notamment, où pendant longtemps ils avaient bien plus cherché à faire tomber le régime syrien qu'à briser l'élan du terrorisme. Les attentats de ces derniers temps, en Tunisie, à Paris, aux Etats-Unis, leur ont fait prendre conscience que le temps et l'effort dépensés à miner la position du régime syrien, c'est autant de latitude laissée à Daech pour les atteindre dans leur propre maison. Les factions libyennes savent désormais qu'une attaque terroriste planifiée en Libye même mais qui se produirait quelque part en Occident, dans une capitale européenne selon toute vraisemblance, mettrait fin du même coup à l'espèce de liberté de mouvement qui leur est laissée pour trouver par eux-mêmes une solution à leurs problèmes. Leur marge de manœuvre, qui déjà s'est beaucoup rétrécie par rapport à ce qu'elle était au lendemain de la chute de l'ancien régime, serait alors réduite à zéro. D'autant que dans ce cas de figure, une intervention militaire contre Daech en Libye serait loin d'être une simple vue de l'esprit.

M. H.

Secteur du logement à Béjaïa

# Le wali touche le fond du problème : la bureaucratie

■ « Afin de cerner les problèmes et comprendre les raisons du grand retard qu'accuse le secteur de l'habitat dans la wilaya de Béjaïa, et après avoir traité minutieusement tous les dossiers du secteur dans le cadre d'un conseil de wilaya tenu récemment avec tous les directeurs concernés et chefs de daïra, le wali a organisé quatre réunions consécutives avec tous les responsables des entreprises ainsi que les bureaux d'études ».

Par Hocine Cherfa

Plus de 160 promoteurs immobiliers de la wilaya de Béjaïa ont été réunis, quatre jours durant, par le wali afin de parler des problèmes qui touchent cette filière et trouver des solutions idoines et rapides aux projets en souffrance afin de les mettre en œuvre. « Afin de cerner les problèmes et comprendre les raisons du grand retard qu'accuse le secteur de l'habitat dans la wilaya de Béjaïa, et après avoir traité minutieusement tous les dossiers du secteur dans le cadre d'un conseil de wilaya tenu récemment avec tous les directeurs concernés et chefs de daïra, le wali a organisé quatre réunions consécutives avec tous les responsables des entreprises ainsi que les bureaux d'études intervenant dans le cadre de la réalisation des différents programmes et types de logements confondus, les équipements publics, les projets liés à l'urbanisme, en présence des maîtres d'ouvrages, à savoir les directeurs du logement, équipements publics, urbanisme, OPGI, ENPI et l'agence foncière », lit-on dans un communiqué de presse qui nous est parvenu. Les deux premiers jours ont été consacrés exclusivement au secteur du logement, vu le nombre important de projets que compte ce secteur. L'OPGI à elle seule compte 160 chantiers en cours de réalisation. Le directeur de l'office, représenté par un intérimaire, a été tenu « responsable du sérieux retard accusé dans le lancement des projets retenus et pas seulement ». Le wali n'a pas été tendre aussi avec les bureaux d'études et les promoteurs. Ces derniers ont été invités à travailler ou à rendre le tablier, accusés de se dérober à leurs responsabilités. Le wali a, dès l'ouverture de la première séance, souligné « les efforts consentis par l'Etat pour accorder à la wilaya de Béjaïa de nombreux projets de réalisation de logements tous types confondus », lit-on dans un communiqué de presse qui nous a été transmis. Les différents participants, notamment les bureaux d'études et promoteurs, sont intervenus à tour de rôle pour exposer les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans la réalisation des projets qui leur ont été confiés, d'où les taux d'avancement qui sont souvent très faibles. La majorité des chefs d'entreprises ont surtout soulevé le problème des factures impayées qui se répercutent directement sur l'avancement des chantiers. En réponse à cela, le wali a ordonné aux directeurs de l'OPGI, de l'agence foncière, de



logement ainsi que de l'équipement d'assainir toutes les situations financières en instance dans un délai d'une semaine. Il a instruit ces derniers de recenser tous les projets qui attendent une réévaluation, afin de ficeler et transmettre un dossier au ministère de l'Habitat. « Le wali a décidé de combattre toute forme de bureaucratie au sein de l'administration, demandant aux directeurs ainsi qu'aux responsables des bureaux d'études de coordonner leurs actions avec les entreprises et organiser des réunions au niveau des sites où se trouvent les chantiers, afin de régler les problèmes sur les lieux et sans tarder », souligne la cellule de communication de la wilaya. Concernant les chantiers bloqués pour des raisons liées à la nature des terrains, le chef de l'exécutif a instruit les responsables du secteur du logement

de prendre dorénavant en considération ces cas dans toute action qui sera entreprise par la commission chargée de l'aménagement, présidée par le directeur de l'urbanisme et installée récemment, « dans le but d'organiser le secteur qui connaît une anarchie ». Cette commission est seule responsable des choix des terrains pour l'implantation des projets. Dans ce sens, le premier responsable de la wilaya a ordonné au directeur du logement d'« annuler tous les projets qui ne sont pas dotés d'une étude de sol, étant donné que la wilaya est connue pour être une zone sismique », soutient-on, rappelant que les entreprises ont été sommées, lors de visites inopinées, de renforcer leurs chantiers en moyens humains et matériels modernes et accélérer les travaux. « Des mesures seront prises à l'encontre des entre-



prises pour le retard accusé dans les délais de réalisation ». Les responsables des bureaux d'études ont été sommés d'améliorer leurs études, effectuées parfois à la hâte. Il leur a été exigé plus de sérieux et d'abnégation dans leur travail. « Place aux meilleurs seulement », a déclaré le wali qui compte désormais sélectionner et ne retenir que les entreprises performantes. S'agissant des projets de l'ancien programme qui ne sont pas encore lancés, le directeur du logement a été exhorté à prendre au « sérieux » ce secteur et prendre les mesures nécessaires, notamment « des sanctions », contre les entreprises boiteuses. Il a demandé à tous les directeurs de diagnostiquer ce mal qui ronge la wilaya pour cerner le problème du retard qu'enregistre l'habitat afin d'agir en conséquence et apporter le

remède qu'il faut pour faire avancer la réalisation des programmes retenus. Pour ce qui est des aides prévues en faveur des propriétaires des habitations touchées par le séisme de novembre 2012, un dossier a été transmis au ministère de l'Habitat sur instruction du wali et les bénéficiaires seront réguliers incessamment. Sur le plan de l'aménagement urbain, le wali a annoncé que la zone industrielle de Béjaïa sera érigée en zone d'affaires identique à celle de Bab Ezzouar, avec la prévision d'y implanter un hôtel, des centres d'affaires avec plusieurs prestations de services, des avenues qui donneront sur les boulevards des Aurès et Krim Belkacem, des carrefours seront réaménagés, une trémie sera réalisée afin de donner une nouvelle dynamique urbanistique à la ville de Béjaïa. H. C.

Sétif

## La « wilaya des bâtisseurs » veut justifier sa réputation

Sétif ne veut pas, affirment avec assurance des acteurs de son développement, dormir sur ses lauriers en s'en tenant à sa réputation, justifiée, de wilaya de bâtisseurs. La région des hautes plaines sétifiennes entend bien relever d'autres défis et se mettre à l'avant-garde du nouveau challenge de l'Algérie, celui, en l'occurrence, de diversifier l'économie et de sortir de la « pétro-dépendance ». La wilaya de Sétif, où le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite de travail aujourd'hui, veut avant tout, et c'est une priorité, retrouver son statut de grenier de l'Algérie en se tournant à nouveau, et plus résolument, vers la terre, plus particulièrement vers la céréaliculture. Une terre si féconde, si généreuse sur laquelle les colons français se ruèrent comme des mords de faim quelques années seulement après l'occupation de l'Algérie. Une terre si fertile qui « arrosa » la France, des décennies durant, de dizaines et de dizaines de milliers de tonnes de « Bélioune » et de « Mohamed El Bachir », les variétés de blé dur les plus prisées. Un colon du nom

d'Audureau y spolia, d'ailleurs, avec sa famille, près de 160 hectares du côté de Bousselam, avant de fonder une minoterie qu'il affubla sans vergogne du slogan « chaque pays a son drapeau et l'Algérie les pâtes Audureau ». « Aujourd'hui que nous avons chassé tous les Audureau, il est de notre devoir de nous montrer digne de cette terre, de ce don de Dieu dont nous nous sommes quelquefois détournés », lance, quelque peu amer, Sebti Sedadka, un fellah d'une soixantaine d'années dont le père a passé une partie de sa jeunesse à ensacher des spaghettis Audureau. En fait, le postulat de Sebti n'est plus un vœu pieux. Son appel a été reçu 5 sur 5 il y a quelques années déjà, lorsque le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait officiellement lancé ce qui est considéré comme le projet du siècle à Sétif : les grands transferts des hautes plaines sétifiennes. Un projet de plus d'un milliard de dollars destiné, en plus de l'approvisionnement des populations en eau potable, à irriguer 40 000 hectares de terres agricoles supplémen-

taires, essentiellement céréalières.

La pose de la première pierre, aujourd'hui, par le Premier ministre, d'un périmètre irrigué de près de 9 320 hectares, fruit d'un investissement public de près de 10 milliards de dinars, à partir du barrage de Mahouane (un ouvrage de stockage construit dans le cadre des grands transferts), est édifiant quant à la volonté de l'Etat de faire refléurer « Mohamed El-Bachir ».

La nouvelle impulsion donnée aux investissements industriels publics et privés (M. Sellal inspectera le projet d'extension de la cimenterie d'Ain El Kebira et inaugurera pas moins de cinq usines privées), aux travaux publics, à l'habitat, à la santé, au tourisme, au transport (le chantier du tramway bat son plein) et à l'énergie, pour ne citer que ces secteurs, édifient quant à la détermination de cette wilaya de près de 2 millions d'habitants (seconde du pays au plan démographique) de continuer à jouer son rôle de locomotive du développement de toute la région des Hauts-Plateaux.

Amouri Gh./APS



Développement de l'agriculture

# Les coopératives agricoles «devraient jouer un rôle central»

■ «Nous sommes dans une phase importante de l'histoire du développement de l'économie nationale et vous avez un rôle important à jouer puisque vous travaillez avec plusieurs producteurs», a déclaré le ministre lors d'une réunion qui a regroupé des représentants de plus de 200 coopératives agricoles et de services agricoles activant au niveau national.

Par Salem K.

**L**e ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a appelé, jeudi à Alger, les coopératives agricoles à jouer leur rôle dans la dynamisation des filières agricoles.

«Nous sommes dans une phase importante de l'histoire du développement de l'économie nationale et vous avez un rôle important à jouer puisque vous travaillez avec plusieurs producteurs», a déclaré le ministre lors d'une réunion qui a regroupé des représentants de plus de 200 coopératives agricoles et de services agricoles activant au niveau national.

M. Ferroukhi a souligné l'importance des coopératives, toutes formes confondues (coopératives, associations, groupements d'intérêt commun), dans la modernisation des petites exploitations qui sont au nombre de 200 000 exploitations dont la superficie oscille entre 4 et 5 hectares.

Il a cité notamment la mécanisation, notant que les petites exploitations ne peuvent pas se doter de machines nécessaires pour l'amélioration de la productivité.

Ces organisations devraient aussi contribuer à la réussite du



programme d'irrigation, a encore insisté le ministre, relevant que ce programme vise à atteindre deux millions d'ha de terres irriguées d'ici 2019 dont 600 000 ha dans les céréales.

Le ministre a évoqué l'appui technique, soulignant que les coopératives peuvent recruter des techniciens et des ingénieurs pour améliorer les performances des filières.

Les coopératives peuvent aussi intervenir dans la sphère de commercialisation des pro-

duits agricoles sur champs afin d'éviter les pertes des récoltes. C'est le cas notamment de la production d'abricots, de tomate et de pomme où les pertes sont estimées entre 20 et 30%.

Elles doivent aussi jouer le rôle d'intermédiaire vis-à-vis des transformateurs pour écouler les surplus de production vers les unités de transformation.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'améliorer l'image de la coopérative pour qu'elle puisse devenir un opérateur incon-

turnable dans le secteur agricole, à l'instar de ce qui se passe dans plusieurs pays du monde.

Il a cité les Etats-Unis où 80% de la production laitière est réalisée par des coopératives, alors qu'au Brésil elles participent à hauteur de 40% au PBI agricole.

En France, a-t-il dit, 60% des intrants sont distribués par des coopératives et au Japon 90% des agriculteurs travaillent avec des coopératives. Ainsi, pour redynamiser le système coopératif, M. Ferroukhi a proposé

d'élaborer une feuille de route dans chaque wilaya afin d'élaborer une vision à même de développer ce système collectif.

Il a aussi plaidé pour un partenariat entre les banques et entreprises publiques, d'une part, et les coopératives, d'autre part.

S. K./APS

Prix à New York

## Le pétrole finit sous les 35 dollars le baril

**L**es cours du pétrole ont encore reculé, jeudi à New York, dans un marché déprimé par l'état des stocks américains et la revalorisation du dollar, trouvant un nouveau plus bas depuis février 2009. Le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en janvier a perdu 57 cents à 34,95 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), se rapprochant encore des niveaux les plus bas de la crise de 2008-09. «Le WTI reste sous pression à la fois à cause d'un dollar plus fort et d'une hausse des stocks aux Etats-Unis», a souligné Tim Evans, chez Citi. Le dollar est reparti en hausse à la suite du relèvement des taux d'intérêt décidé mercredi par la Réserve fédérale américaine. Du coup les investisseurs munis d'autres devises sont moins motivés pour acheter du brut, dont les échanges sont libellés en billets verts. Par ailleurs le ministère américain de l'Energie (DoE) a annoncé mercredi une forte hausse des stocks de brut (+4,8 millions de barils), alors que les experts de l'agence Bloomberg avaient laissé attendre un repli durant la semaine achevée le 11 décembre. Combinée à une hausse des stocks d'essence et de produits distillés et à une progression des importations et de la production nationale, cette annonce n'a fait que confirmer l'importance des excédents qui plombent le marché depuis un an et demi. «Les inquiétudes concernant l'offre excessive ainsi que la demande font que le marché est tou-

jours à la recherche de son niveau plancher», a déclaré de son côté Gene McGillian, chez Tradition Energy, estimant que la prochaine cible pourrait bien être à 32 dollars le baril de WTI. «En attendant de voir la production commencer à baisser quelque part dans le monde (...) ou l'activité économique repartir de l'avant et gonfler la demande, le marché va rester très bas et s'enliser jusqu'aux niveaux atteints durant la grande récession», a-t-il dit. Autant la progression de Wall Street avait pu bénéficier aux cours en début de séance, autant son affaiblissement au cours de la journée contribuait à la morosité du marché du pétrole.

### Le Brent en légère hausse hier

Les prix du pétrole oscillaient à proximité de l'équilibre hier en cours d'échanges européens, dans un marché sans direction où l'excédent d'offre continue de peser à l'approche de période des fêtes de fin d'année. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 37,22 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 15 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en janvier perdait en revanche 7 cents à 34,88 dollars. On peut

s'attendre «à ce que les fonds d'investissement prennent les bénéfices accumulés au cours des dernières semaines en jouant sur la baisse des cours», prévenait Christopher Dembik, analyste chez Saxo Banque. Les cours du Brent et du WTI, qui ont chuté en début de semaine à leurs plus bas niveaux en près de sept ans, évoluaient vendredi dans des directions divergentes.

«La décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) n'a clairement eu aucun effet sur l'environnement douloureux constant dans lequel évoluent les prix du pétrole», relevait pour sa part Angus Nicholson, analyste chez IG. La banque centrale américaine a décidé mercredi de relever ses taux d'intérêt pour la première fois depuis 2006, ce qui a eu pour effet de renforcer le dollar mais a globalement peu affecté les marchés des matières premières dans la mesure où cette décision était anticipée par les investisseurs depuis des mois et avait été déjà largement intégrée aux prix.

En revanche, la forte augmentation des stocks américains de brut (+4,8 millions de barils) annoncée le même jour a accentué la pression sur les cours, déjà lésés par les excédents persistants qui inondent le marché. «Au stade actuel, toute reprise durable des prix du brut semble peu probable avant que l'on commence à voir un déclin constant des stocks de pétrole», ajoutait M. Nicholson. Ghani Y.

## OMC L'Algérie pour un processus d'adhésion plus transparent

**LE MINISTRE** du Commerce, Bakhti Belaïb, a appelé, jeudi à Nairobi (Kenya), à la mise en place d'un «processus plus transparent, simple et en adéquation avec le niveau de développement des candidats à l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)», indique un communiqué du ministère.

Le ministre, qui participe à la dixième conférence ministérielle de l'OMC qui se déroule pour la première fois dans un pays africain, a émis le souhait de l'Algérie quant à «la poursuite et la réussite effective» du cycle de Doha, affirmant la volonté de l'Algérie d'intégrer le système du commerce multilatéral, ajoute la même source. A rappeler que le processus de Doha est un cycle de négociations internationales initié en 2001 par l'OMC avec pour objectifs «la libéralisation du commerce international» et «le développement des pays du Sud». La dixième conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est ouverte mardi, s'est clôturée hier. R. E.

Liaison ferroviaire Thénia-Tizi Ouzou

# Le délai de sa livraison en juillet 2016 sera-t-il respecté ?

Le chef de l'exécutif a assuré qu'à la cadence de l'avancement des travaux de ce chantier qui ont atteint la phase de la pose du rail, le projet sera livré dans les délais annoncés par les entreprises en charge de sa réalisation.

Par Hamid Messir

La ligne ferroviaire reliant Tizi-Ouzou à Thénia (Boumerdès) sera mise en service en juillet 2016, a annoncé, jeudi dernier, le wali de Tizi Ouzou, Brahim Merad, qui inspectait ce chantier au niveau de la gare de Boukhalfa.

Le chef de l'exécutif a assuré qu'à la cadence de l'avancement des travaux de ce chantier qui ont atteint la phase de la pose du rail, le projet sera livré dans les délais annoncés par les entreprises en charge de sa réalisation.

Néanmoins, quelques contraintes sur le terrain, notamment des oppositions des propriétaires de certaines parcelles de terres traversées par cette voie ferrée, risquent de retarder cette livraison en dépit des assurances données par le wali quant aux efforts déployés pour trouver des solutions et lever ainsi ces mêmes contraintes.

Il est utile de souligner qu'un tronçon de 16 km de la liaison Thénia-Tizi Ouzou, à savoir, Thénia-Bordj Menail dans la wilaya de Boumerdès, a été mis en service depuis plusieurs mois.

Notons, enfin, que les travaux de modernisation et d'électrification de cette ligne ferroviaire vont permettre, une fois achevés, de rallier Alger depuis Tizi Ouzou (100 km) en 1h10 mn au moyen



d'un train rapide d'une vitesse de 160 km/h. Ils avaient été lancés en juillet 2012 pour un délai de réalisation de 19 mois. Le projet

est doté d'une enveloppe financière de plus de 56 milliards de DA. Le groupement d'entreprises constitué de l'ETRH Haddad

(Algérie), Teixeira Duarte (Portugal), Enyxe (Espagne) et Ozgun (Turquie) a été chargé de sa réalisation. H. M.

## Oléiculture

### Une filière «bien huilée» à Jijel

Les huileries implantées dans la wilaya de Jijel, qu'elles soient modernes ou traditionnelles, tournent à plein régime depuis le lancement, en octobre dernier, de la campagne oléicole.

La production d'huile d'olive pourrait bien atteindre le double du volume de 5 millions de litres que les responsables locaux avaient escompté dans leurs prévisions, selon la direction des services agricoles.

Les oléiculteurs se frottent les mains devant l'abondance d'olives cueillies à travers l'ensemble des vergers de la wilaya, et les transformateurs aussi, à l'exemple des frères Bouchemal, propriétaires d'une huilerie moderne au chef-lieu de wilaya.

Leur unité de trituration fonctionne 22 heures sur 24, les deux heures de repos étant consacrées au nettoyage et à l'entretien des équipements.

Dans cette unité familiale gérée par ces oléifacteurs aguerris dans le domaine de la transformation d'olives en huile, des milliers de sacs pleins d'olives jonchent le sol, devant et aux alentours de l'huilerie. Un ballet presque ininterrompu de camions et de camionnettes déchargeant le fruit de l'olivier est observé du matin au soir pour débarquer le précieux produit cueilli de l'arbre millénaire. Si bien que la réception, la transformation et la livraison du produit fini (huile d'olive) se font sur rendez-vous.

Cependant, le procédé devenu obsolète du stockage des olives dans des sacs en nylon ou en jute est encore de mise, même s'il influe négativement sur la qualité de l'huile d'olive avec notamment un fort taux d'acidité. En effet, comme l'expliquent les frères Bouchemal, un taux d'acidité bas constitue la condition «sine qua non» du placement de l'huile sur les marchés étrangers.

Les deux chaînes de production de cette huilerie travaillaient sans discontinuer pour offrir, cependant, une huile très recherchée sur le marché local, voire dans les autres régions du pays.

La campagne de trituration pourrait aller jusqu'à mars ou avril prochain, eu égard à l'abondance de la «matière première» arrivant d'un peu partout, y compris de certaines wilayas limitrophes, a-t-on assuré, ajoutant que les rendements, cette saison, sont de l'ordre de 14 quintaux d'olives par hectare.

La culture de l'olivier, une «manne céleste» dans laquelle nombre d'agriculteurs se sont investis, a gagné progressivement du terrain dans cette région à vocation agricole. Les superficies oléicoles en exploitation sont actuellement de 14 300 hectares, ce qui représente 30% de la surface agricole utile (SAU) de la wilaya, a indiqué à l'APS Yacine Zedam, secrétaire général de la chambre d'agriculture. Ce potentiel se concentre dans trois zones (Est, Ouest et Centre) formant la

carte de répartition des exploitations agricoles de la région où l'on dénombre environ 1 400 oléiculteurs regroupés au sein d'une association professionnelle ainsi que 134 huileries (87 traditionnelles, 24 modernes et 23 semi-automatiques). Cette activité, très pratiquée aussi bien par les femmes que par les hommes, a été couronnée par la mise en place d'un Conseil interprofessionnel de la filière oléicole après une large campagne d'information et de sensibilisation ayant touché les oléiculteurs de la région, les pépiniéristes des oliviers, les distributeurs de matériels de production, les fabricants d'équipements de production et des commerçants de produits oléicoles.

Dans la wilaya de Jijel, l'olivier et l'huile d'olive font partie des priorités pour le développement et la promotion de ce secteur «juteux» qui attire et fait travailler une importante main-d'œuvre, surtout familiale, pendant la saison de la cueillette.

Aujourd'hui, le spectacle des huileries de la région, d'est en ouest, regorgeant de sacs remplis d'olives, renseigne bien sur la «bonne année» de cette filière, au grand bonheur des producteurs, des transformateurs et des consommateurs, en dépit du prix affiché (600 à 750 dinars/litre selon la variété).

En tout état de cause, s'agissant de l'oléiculture à Jijel, cette saison, tout semble baigner dans l'huile !

Abdelhamid Zouad/APS

### Une riche variété de produits présentée Salon national des dérivés du palmier dattier à Biskra

UNE RICHE variété de produits artisanaux peut être admirée, depuis jeudi à Biskra, à l'occasion du 5<sup>e</sup> Salon national des dérivés

du palmier dattier, organisé au siège de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) des Ziban.

Mobilier d'intérieur, objets de décoration, portes et fenêtres à base de tronc de palmier, cordes et couffins tressés en fibre de palme ainsi que de véritables petites œuvres d'art réalisées avec des noyaux de dattes, composent la gamme de produits que des artisans tirent des palmiers du Sahara.

Un stand du salon est consacré aux produits comestibles dont la confiture, le miel, le jus, la farine et le vinaigre et autres pâtisseries traditionnelles dont le principal ingrédient est la datté. Le palmier fournit également divers produits à usage cosmétique que les belles du Sud algérien ont de tout temps su utiliser.

Le salon accueille plusieurs entreprises dont l'action est liée aux activités oasiennes, dont le centre de facilitation des entreprises et le centre de recherche scientifique et technique en zones arides.

Il a été inauguré par le wali, Mohamed Hamidou, au son de la musique folklorique et des salves de baroud, créant une ambiance festive très appréciée par les visiteurs.

Une grande kheima traditionnelle, dressée à l'entrée du lieu de la manifestation, invite les citoyens de passage à déguster un verre de thé à la menthe.

Pas moins de 120 artisanes et artisans, venus de 20 wilayas du pays participent à cette exposition qui sera également marquée, selon le président de la CAM

de Biskra, Mohamed-Hicham Nait Rabah, par des ateliers de formation ciblant des apprentis artisans.

Le salon, qui se poursuivra jusqu'au 24 décembre, est organisé conjointement par la CAM et la direction du tourisme et de l'artisanat.

Yanis G.





Accord politique inter-libyen

# Formation dans 40 jours d'un gouvernement d'union nationale

■ La première clause de l'accord politique en Libye prévoit la mise en place, quarante jours après la signature, d'un gouvernement d'union nationale. Pour surmonter la rivalité entre les deux Parlements rivaux en désaccord depuis l'été 2014, l'ONU propose de répartir le législatif entre les deux. Celui de Tobrouk deviendrait une Chambre des représentants, celui de Tripoli un Conseil d'Etat.

Par Mondji T.

Les représentants des Parlements rivaux libyens ont procédé jeudi à la signature de l'accord politique parrainé par les Nations unies et qui prévoit la formation, dans quarante jours, d'un gouvernement d'union nationale, première étape pour un règlement du conflit en Libye.

La première clause de l'accord politique en Libye prévoit la mise en place, quarante jours après la signature, d'un gouvernement d'union nationale.

Pour surmonter la rivalité entre les deux Parlements rivaux en désaccord depuis l'été 2014, l'ONU propose de répartir le législatif entre les deux. Celui de Tobrouk deviendrait une Chambre des représentants, celui de Tripoli un Conseil d'Etat.

L'Exécutif serait confié à un Conseil présidentiel de neuf ministres et toutes ces institu-



PH: DP

tions devraient siéger dans la capitale Tripoli, ont rapporté des médias.

Le document a été signé par l'ensemble des parties libyennes engagées dans le dialogue enta-

mé depuis plus d'un an, sous l'égide de l'ONU, dont le Parlement reconnu par la communauté internationale basé à Tobrouk, et le Conseil national général (CNG) à Tripoli, des indépen-

dants, des représentants de partis politiques et des représentants de la société civile et des communes.

M. T./APS

Une réponse aux aspirations des Libyens

## Accord politique interlibyen conclu avec les efforts de l'Algérie

L'Accord politique signé jeudi sous l'égide des Nations unies par les parties au dialogue interlibyen répond aux aspirations du peuple libyen, en quête de paix et de stabilité, et auquel l'Algérie ne cesse de porter soutien et assistance pour surmonter sa crise interne.

Le document a été paraphé par l'ensemble des parties libyennes dont le Parlement reconnu par la communauté internationale basé à Tobrouk, le Conseil national général (CNG) à Tripoli, des indépendants, des représentants de partis politiques ainsi que par des représentants de la société civile et des communes.

Les racines de ce succès remontent à mars 2015 lorsque Alger avait abrité les premiers pourparlers interlibyens couronnés par l'engagement des partis politiques et des personnalités influentes à œuvrer pour le règlement de la crise en Libye par le dialogue politique.

En effet, c'était la première fois que les représentants de différentes tendances se mettent autour d'une table afin de travailler ensemble pour approfondir et échanger des idées. «C'était difficile mais ça sera plus facile la prochaine fois et ça sera de plus en plus facile dans l'avenir jusqu'au moment où on aura construit la paix», avait soutenu l'ancien envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, remplacé récemment au terme de son mandat, par l'allemand, Martin Kobler.

Le rendez-vous d'Alger avait constitué «un pas fondamental» dans la construction de la paix en Libye pour lequel l'Algérie a toujours œuvré afin de préserver l'unité du peuple libyen et l'intégrité de son territoire.

Exprimée à plusieurs occasions depuis la dégradation de la situation politique et sécuritaire en Libye, la position de l'Algérie renforcée à travers sa coopération avec les Nations

unies, a été saluée par les parties libyennes, qui avaient souligné les efforts d'Alger pour amener les acteurs politiques libyens à ouvrir des discussions politiques visant à faire sortir leur pays de la crise.

«Nous avons pleine conscience que l'Etat algérien a toujours œuvré dans le sens de la protection de ses pays voisins et veille à préserver leurs intérêts», avaient déclaré les délégations libyennes, à l'issue de la réunion d'Alger, qualifiée également de «pas fondamental dans la construction de la paix en Libye», par l'ancien envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon.

Le responsable onusien s'appuyait dans ces propos sur les résultats obtenus et se disait convaincu que la réunion abritée par l'Algérie constituait «un début qui a permis d'évoquer des questions cruciales» pour la réussite du processus du dialogue politique entre les Libyens.

### Hommage à l'Algérie pour ses efforts de paix

La conviction de Leon avait été partagée par les partis et les personnalités politiques libyens, rendant hommage à l'Algérie pour les efforts déployés sans cesse pour le règlement pacifique de la crise politique et sécuritaire en Libye.

Par ailleurs, dans son élan de soutien à la Libye, l'Algérie préside la commission sécuritaire pour l'aider à surmonter sa crise politico-sécuritaire. Cette lourde responsabilité lui permet de coopérer avec la classe politique et les composantes de la société civile libyenne.

La commission sécuritaire et militaire a aussi pour mission la coordination entre la Libye et les pays voisins afin de renforcer les mesures sécuritaires et le contrôle des frontières. Le même mécanisme constitue un

outil efficace pour l'intensification de la coopération avec tous les groupes armés qui «obéissent à l'autorité de la loi et croient en l'avenir de la Libye en tant que pays uni».

C'est grâce à une telle plate-forme de travail que la réunion d'Alger avait pu adopter une déclaration appelant à respecter le processus politique et le dialogue pour le règlement de la crise en Libye, mettant, en outre, l'accent sur «l'importance de la conjugaison des efforts en matière de lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes».

La position constante de l'Algérie a pesé de tout son poids pour aboutir à un tel accord. Elle a de tout temps appelé au règlement de cette crise à travers la solution politique, fondée sur «le respect des principes de la souveraineté, de la non-ingérence, de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale de la Libye et de la cohésion de son peuple, devant conduire à l'urgence de la mise en place du gouvernement d'union nationale, basé à Tripoli, pour combler le vide institutionnel en Libye».

Récemment, lors d'une conférence à Rome sur la Libye, M. Messahel a également souligné que «le terrorisme et ses connexions criminelles se nourrissent et se répandent de l'absence d'un Etat capable, fort et juste», ajoutant que «c'est pour quoi il a insisté sur la signature d'un accord politique et l'urgence de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, la seule voie à même de faire face aux défis politiques, économiques et sécuritaires».

Il a, à la même occasion, appelé l'ensemble des Libyens à s'approprier «la solution politique, et à prendre en main leur destin en transcendant leurs différends et divergences, pour faire valoir l'intérêt suprême du peuple libyen qui aspire à vivre dans la paix, la sécurité et la stabilité».

M.T.

## Maroc La croissance attendue en baisse en 2016

L'ÉCONOMIE marocaine devrait enregistrer une baisse de la croissance en 2016 à 3,1% contre 4,7% en 2015 a indiqué jeudi le FMI mettant en garde contre la hausse du chômage des jeunes dans ce pays. Le FMI qui vient de conclure sa mission de consultations au Maroc au titre de l'article VI souligne dans un communiqué publié jeudi à Washington que les perspectives de croissance dans ce pays restaient «vulnérables» à moyen terme car trop dépendantes des facteurs extérieurs comme une éventuelle baisse de la croissance dans la zone euro ou une remontée des prix de pétrole. A moyen terme, la croissance «restera vulnérable en raison des facteurs extérieurs et des risques géopolitiques», a indiqué le FMI dans son communiqué, citant en cela «la baisse de la croissance dans la zone euro et la hausse des prix du pétrole».

Le FMI dresse également de sombres perspectives pour le secteur de l'agriculture, dont le PIB va connaître une contraction de -1,8% en 2016, après avoir réalisé une croissance de 15,2% en 2015. L'institution de Breton Woods précise, par ailleurs, que la baisse du déficit budgétaire en 2015 est imputable à la chute des cours de brut et n'est pas de ce fait le résultat d'une politique budgétaire efficace. C'est que le Maroc a profité de la baisse des cours du pétrole à l'international pour réduire sa facture des importations de produits énergétiques qui pèse lourdement sur ses dépenses budgétaires. Le FMI craint à ce propos un revirement de la situation à moyen terme quand les prix de pétrole vont repartir à la hausse.

Le Fonds met également en garde contre la poussée du chômage au Maroc, notamment chez la catégorie des jeunes. Au troisième trimestre 2015, le taux de chômage a progressé à 10,1%, alors que celui des jeunes a enregistré un pic inquiétant à 21,4% à la même période. L'institution financière presse à ce titre le Maroc à réformer son marché du travail et à améliorer l'efficacité des dépenses publiques dans l'éducation, tout en appelant ce pays à mettre en œuvre des réformes structurelles pour atteindre une croissance plus élevée et plus inclusive.

Au plan bancaire, le FMI alerte sur le manque de supervision des banques marocaines opérant à l'étranger. Le Fonds n'en est pas à son premier avertissement puisqu'il avait déjà eu à réitérer ces observations aux banques marocaines implantées en Afrique.

R. M.



## Terrorisme et crise migratoire

## L'UE clôt une «année dramatique»

■ Les dirigeants européens ont clôturé, hier à Bruxelles, une «année dramatique» pour l'UE, jalonnée par les attentats de Paris, un afflux sans précédent de migrants, la crise grecque qui faillit voir Athènes sortir de la zone euro et le problème du maintien du Royaume-Uni dans l'Union.

Par Ali O.

«Je ne me fais aucune illusion pour 2016», a lâché hier matin Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, interrogé sur les dossiers difficiles qui attendaient les Européens l'an prochain. Le président du Parlement européen, Martin Schulz, a qualifié jeudi l'année écoulée de «dramatique», énumérant les traumatismes qui ont frappé le Vieux continent.

«Une telle année, qui commence par la terreur et finit par la terreur, qui est marquée par la peur, par des crises profondes – économiques, sociales, du marché de l'emploi –, par le fait que les États membres s'éloignent les uns des autres comme ce ne fut jamais jusqu'ici le cas», a constaté M. Schulz. «Une telle année, je

n'en ai encore jamais vécue», a-t-il avoué.

Réunis pour leur dernier sommet de 2015 depuis jeudi à Bruxelles, les 28 doivent s'attacher hier à encourager la mise en oeuvre de mesures déjà décidées pour intensifier la lutte contre le terrorisme et tarir son financement, l'une des priorités en 2016, après les attentats jihadistes à Paris, mais aussi à Copenhague, dans le bassin méditerranéen (Tunisie, Egypte, Liban), au Nigeria et au Mali.

«Le renforcement des échanges entre services de sécurité est crucial au niveau européen», a plaidé hier matin le Premier ministre belge, Charles Michel. Le sommet de Bruxelles se tient sous haute sécurité dans une capitale belge au niveau d'alerte 3 (menace «possible et vraisemblable») à la suite des attaques du 13 novembre à

Paris.

Un suspect-clé des attentats, Salah Abdeslam, un Français qui a grandi dans un quartier populaire de Bruxelles, reste introuvable et sa traque a révélé les failles dans la coopération antiterroriste européenne.

Selon les conclusions du sommet, les 28 chefs d'État et de gouvernement saluent la perspective d'une «adoption et mise en œuvre rapides» d'un registre européen des données des passagers aériens (PNR) après un accord au Parlement européen qui faisait obstruction depuis des années.

Ils insisteront également sur la nécessité de systématiser les contrôles d'identité, même des ressortissants européens, aux frontières extérieures pour éviter des infiltrations de jihadistes.

Jeudi, ils se sont engagés à accélérer leur réponse pour endiguer les flux de migrants qui arrivent dans l'Union – ils devraient dépasser le million en 2015 – et doivent avancer d'ici la fin juin sur la création inédite d'un corps de garde-frontières et gardes côtes européens.

L'UE a accouché au forceps d'une série de mesures : «hot-spots» (centres d'accueil et d'enregistrement des migrants) en Grèce et en Italie, plan d'action avec la Turquie, répartition des réfugiés... Mais au prix d'une fracture entre pays de l'Est et du Sud, d'autant que sur le terrain, elles n'ont eu qu'un effet très limité pour tirer les arrivées.

«Si nous échouons à protéger les frontières extérieures, nous



Ph. &gt; D. K.

ne pouvons qu'échouer en tant que communauté politique», a reconnu jeudi soir le président du Conseil européen, Donald Tusk.

L'année 2014 avait déjà révélé des divergences entre pays de l'Est et du Sud de l'Europe sur les sanctions contre la Russie, avec laquelle les relations se sont refroidies comme jamais en raison du conflit dans l'est de l'Ukraine.

Ces divisions se sont encore creusées pendant les six mois de négociations sur un nouveau plan d'aide à la Grèce, au bord du gouffre, qui a frôlé en juillet le «Grexit», une sortie de la zone

euro. Les 28 discutaient hier matin de la façon dont ils peuvent remédier à ces déficiences et renforcer le système bancaire.

Afin d'éviter un autre scénario menaçant l'unité de l'Europe, un «Brexit», ils se sont dits prêts jeudi soir au «compromis» dans les tractations avec le Premier ministre britannique, David Cameron, en vue du maintien de son pays dans l'UE.

Les Européens espèrent sceller un accord à la mi-février sur les réformes demandées en amont du référendum que M. Cameron a promis d'organiser d'ici la fin 2017. A. O.



## Points chauds

### Excès

Par Fouzia Mahmoudi

À chaque élection présidentielle américaine les camps républicain et démocrate ont leurs candidats «épouvantails». C'est-à-dire ces candidats qui diront les pires âneries durant les premiers mois des élections primaires jusqu'à ce que les choses sérieuses commencent et que les électeurs les éjectent des derniers carrés de candidats. Chez les démocrates, ces candidats sont souvent ceux qui représentent l'aile la plus à gauche, frisant les discours socialistes qui sont un véritable répulsif au pays de l'Oncle Sam. Chez les républicains, pareil, ces candidats atypiques seront ceux qui représentent l'aile la plus dure, souvent incarnée depuis quelques années par le Tea Party. Ainsi, durant la primaire républicaine de 2012, la candidate Michelle Bachmann, qui recevait d'après ses dires les commandements directs de Dieu, avait connu son heure de gloire durant quelques semaines avant de regagner son Minnesota natal après avoir fini en queue de course. Or, à bien y regarder, Michelle Bachmann par bien des aspects, pourrait être considérée comme le Donald Trump de 2012. Ce candidat excessif qui multiplie les déclarations tonitruantes et qui amuse les médias et le public pendant quelques mois. A la différence qu'il semblerait que bien loin de laisser les Américains, le milliardaire excentrique soit bel et bien sur le point de remporter l'investiture républicaine. Une situation que le Parti républicain redoute fortement, car si Trump est très populaire chez leurs militants et sympathisants, ce n'est pas du tout le cas avec le reste de la population. Et une victoire de Trump lors des primaires mènerait assez vraisemblablement à une victoire des démocrates lors de l'élection présidentielle. Mais la direction du parti conservateur a les mains liées par l'avance considérable du milliardaire sur ses adversaires. En effet, selon la dernière étude de Monmouth University, la popularité de Donald Trump a atteint un record depuis le début de sa participation à la course présidentielle avec un pic à 41%. Il est suivi par Ted Cruz (27%) et Marco Rubio (10%). Ainsi, en s'attaquant directement au leader du classement, le Parti républicain irait à l'encontre des militants et perdrait une grande partie des voix. Dans ces conditions, la direction du parti préfère s'abstenir d'attaques contre Trump. Tout en sachant que les républicains misent sur deux autres prétendants, plus modérés et les plus prometteurs, Ted Cruz et Marco Rubio, en espérant qu'ils pourront suffisamment fédérer l'attention des électeurs. Malgré l'accélération fulgurante de Ted Cruz dans la course républicaine, c'est Marco Rubio qui est perçu comme le candidat le plus plausible. Actuellement troisième, il n'a pas montré jusqu'ici autant d'activité que Cruz. Mais selon les experts, il pourrait s'emparer de la première place. Il pourrait obtenir un grand nombre de voix des électeurs latino-américains. Reste à savoir si les électeurs républicains auront plus de cœur de remporter l'élection présidentielle en mettant Trump de côté pour un candidat plus stratégique ou si, au contraire, ils choisiront de continuer à supporter la candidature du célèbre entrepreneur pour envoyer un message aux politiques de métier quitte à perdre en novembre 2016. F. M.

## Religion

## Le pape François autorise la canonisation de Mère Teresa

Le pape François a signé le décret reconnaissant un deuxième miracle attribué à Mère Teresa, ouvrant la voie à la canonisation l'année prochaine de cette religieuse ayant consacré sa vie aux pauvres en Inde et à travers le monde, a annoncé hier le Vatican. Née en 1910 dans une famille albanaise en Macédoine, entrée dans les ordres à l'âge de 18 ans et envoyée enseigner en Inde, Mère Teresa avait quitté sa communauté pour fonder en 1950 sa propre congrégation, les Missionnaires de la charité. Endossant un sari blanc bordé de rayures bleues, elle a consacré sa vie «aux pauvres d'entre les pauvres», aux malades et aux mourants, d'abord à Calcutta puis dans le monde entier. Son engagement lui a valu le prix Nobel de la paix en 1979. Elle est morte à Calcutta en 1997. Après la reconnaissance en 2002 d'un premier miracle ayant permis sa béatification dès 2003 – un record de rapidité –, le Vatican a reconnu le caractère miraculeux de la guérison en 2008 d'un ingé-

nier brésilien alors âgé de 35 ans et souffrant de multiples tumeurs au cerveau. Alors qu'il était tombé dans le coma en salle opératoire, l'intervention avait été retardée d'une demi-heure. En revenant, le chirurgien avait découvert son patient assis, réveillé, guéri, lui demandant : «Qu'est-ce que je fais ici ?» Pendant ce temps, son épouse et des proches priaient Mère Teresa dans la chapelle de l'hôpital, rapporte le site Vatican Insider.

Une commission médicale, réunie au Vatican le 10 septembre, a déclaré cette guérison inexplicable à l'unanimité. Une commission théologique a ensuite reconnu, également à l'unanimité, le lien entre la guérison et l'intercession de Mère Teresa. A Calcutta, sa congrégation a exprimé sa reconnaissance envers le pape et rappelé à quel point Mère Teresa était persuadée que se mettre au service des pauvres était le meilleur moyen de servir Dieu. «Elle lisait la Bible, bien sûr, mais son engagement principal était de servir les

pauvres», a déclaré à la chaîne NDTV sœur Sunita Kumar, porte-parole de la congrégation. «Regardez le travail qu'elle a accompli, jamais un jour de vacances ni de repos». La canonisation équivaut à une reconnaissance officielle par l'Eglise du fait qu'une personne est au paradis. Elle doit pour cela obtenir deux miracles, l'un pour sa béatification, l'autre pour sa canonisation, signes tangibles de sa proximité avec Dieu. En 2002, le Vatican avait reconnu la guérison par son intercession d'une Bengalie de 30 ans souffrant d'une tumeur abdominale, ce qui avait permis sa béatification en 2003, dans une célébration ayant rassemblé 300 000 fidèles à Rome. Le pape François, qui avait rencontré Mère Teresa à l'occasion du synode des évêques sur la vie consacrée en 1994 à Rome, a raconté en 2014 avoir été impressionné par sa force de caractère, tout en reconnaissant : «J'aurais eu peur si elle avait été ma supérieure».



7<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine à Alger

# Algériens, Italiens et Turcs ouvrent le bal

■ Le 7<sup>e</sup> Festival culturel international de danse contemporaine s'est ouvert jeudi à Alger, avec des prestations conduites par de jeunes ballerines et danseurs algériens, italiens et turcs, dans des chorégraphies aux thèmes existentiels, marquées par la finesse du geste et la grâce du mouvement.

Par Adéla S.

Le public nombreux de la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (Tna) a apprécié le rendu des quatre troupes de danse, dont deux d'Algérie, au programme de cette soirée inaugurale du festival qui accueille la Turquie en invité d'honneur.

La Coopérative «Arabesques» est intervenue à deux reprises pour présenter «La danse des étoiles» sur le fond musical de la grande œuvre «Sonate au clair de lune» de Ludwig Van Beethoven (1770 - 1827) et «Wahran Wahran» sur la chanson éponyme de Cheb Khaled.

Six ballerines aux corps élancés, vêtues de dentelle bleue pour une première prestation d'un quart d'heure de l'ensemble «Arabesques», ont rendu dans la finesse une chorégraphie légère inscrite dans le registre de la danse classique, rappelant ainsi quelques principes académiques régissant le mouvement du corps, sur le fond d'une projection figée d'un ciel étoilé.

Plus contemporaine, la deuxième danse, présentée par la même

coopérative, a mis en scène une douzaine de danseurs dont six ballerines, exécutant dans des accoutrements de «burnous» aux couleurs contrastées entre le blanc et le noir, une chorégraphie de groupe, montrant de belles figures esthétiques.

Entre les deux danses, le Ballet national est intervenu avec le danseur vedette Sofiane Drici pour présenter un extrait du spectacle «Algérie, ma liberté» (2013), création écrite et dirigée par Fatma-Zohra Senouci Namous.

Mandala Dance Company d'Italie a présenté «Mille grues», un spectacle conduit par trois ballerines et un danseur, qui ont gracieusement rendu l'histoire d'un petit enfant d'Hiroshima (Japon) en quête de construire avec du papier une «Mandala» (figure en spirales à valeur rituelle, représentant le cosmos) avec mille grues (grand oiseau migrateur à l'instinct grégaire développé).

Dans une fresque littéraire soutenue par la mélancolie des instruments à cordes soumis à plusieurs variations rythmiques, les Italiens ont gracieusement transcendé le corps et porté sur les planches la réponse poétique du petit enfant, au bombardement atomique



Ph. DR

d'Hiroshima, perpétré par les Américains en 1945. La Turquie, invité d'honneur du festival, présente avec la Compagnie «Modern Dance Theatre d'Istanbul», a choisi de se pencher sur le thème du «Voyage», suggérant de percevoir «le départ» comme une quête vers une destination inconnue et «l'arrivée» comme une incertitude qui mène vers l'errance et la déperdition.

Dans une série de tableaux figés telles des photographies, rendues dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, les quatorze danseurs turcs, dont six ballerines, ont proposé au public recueilli du Tna un voyage à la recherche de soi, un exil de l'âme en quête de valeurs, à travers une chorégraphie où la valise, comme accessoire, a pris une dimension dramaturgique. L'ensemble des prestations de cette soirée inaugurale du 7<sup>e</sup> Festival international de

danse contemporaine d'Alger s'est aidé de projections sur un grand écran occupant le fond de la scène.

L'assistance a apprécié de belles poésies en mouvement, scrutant chaque instant pour en tirer les enseignements et savourant chaque moment dans l'allégresse et la volupté.

Auparavant, le secrétaire général du ministère de la Culture, Smaïl Oulebsir, a donné lecture au nom du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, à l'allocution d'ouverture du festival.

Outre les troupes algériennes au nombre de huit, quatorze pays prennent part au 7<sup>e</sup> Festival culturel international de danse contemporaine d'Alger qui se poursuit jusqu'au 22 décembre, avec au programme de la journée d'hier l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne et la Russie.

A. S./APS

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Cosmos à Riadh El Feth

Du 18 au 21 décembre :

Projection du long-métrage de fiction «Le labyrinthe : terre brûlée»

Du 22 au 24 décembre :

Projection du film d'horreur «Pay the ghost».

Du 25 au 27 décembre:

Projection du long-métrage «Paper lawns».

Institut Culturel Italien d'Alger

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture «Un Chant de couleurs» de l'artiste Ahmed Mebarki.

EZZOUAR'ART

Jusqu'au 25 décembre :

Exposition-vente de peinture «Algérie toujours» de l'artiste Mira Naporowska.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

## Caravane nationale du livre

### Le public absent à Blida

Le public a été le plus grand absent à la caravane nationale du livre, qui a effectué, jeudi, une escale à Blida, a-t-on constaté.

L'affluence n'était pas au rendez-vous de cette caravane qui a élu domicile au centre de loisirs scientifiques Omar Khedoui de la cité Djiliali-Bounâama, avec dans ses bagages plus de 8 000 ouvrages et titres livresques.

Exception faite de deux fillettes, d'une dizaine d'années, trouvées sur place, par l'APS, en train de feuilleter des livres, «personne n'a visité la caravane, depuis son installation aux environs de 10 heures du matin jusqu'à 14 heures de l'après-midi», ont affirmé ses animateurs à l'APS. Pour le conseiller culturel Kerkour Walid, cette situation «exceptionnelle» peut s'expliquer par l'«emplacement inapproprié choisi pour la caravane, outre le manque de publicité».

Il a cité pour preuve le grand engouement rencontré par la caravane, (hier) mercredi, dans la wilaya de Tipasa, de la part des enfants de tout âge.

Les animateurs de cette caravane ont lancé un appel aux responsables du secteur culturel de la wilaya, pour «remédier à la situation dans les plus brefs délais», notamment en procédant au change-

ment du lieu de sa domiciliation, pour l'implanter au niveau d'une place publique de la ville, comme il est de rigueur pour les manifestations de ce type, d'une durée de deux jours.

Cette manifestation est inscrite au titre de la caravane nationale du livre, sillonnant, ces jours-ci, de nombreuses wilayas du pays, dans l'objectif d'ancrer la culture de la lecture au sein de la société et dans l'esprit des générations montantes notamment, a indiqué le responsable.

L'autre objectif de la caravane est de faire la promotion de toutes les éditions de ces 10 dernières années, au titre de différentes manifestations, dont «Alger, capitale de la culture 2007», «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011», le cinquantenaire de l'indépendance en 2014, et «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

### Le lecteur oranais au rendez-vous

Le lecteur oranais a été au rendez-vous avec le livre, à la faveur de la caravane de lecture arrivée jeudi à Oran.

Les amateurs de lecture, qui se sont rendus au jardin public de hai Medina

Jdida, ont eu l'embarras du choix entre les recueils de poésie, les romans et les livres d'histoire en différentes langues proposés par la caravane, selon les responsables de cette opération organisée par le ministère de la Culture.

Les enfants et adolescents trouvent dans les étals de cette caravane 2 500 titres dans différentes spécialités avec la latitude de prendre du plaisir près du lac artificiel du jardin en pareille période des vacances après un trimestre de labeur et d'examen.

Une évasion qui les tient, un tant soit peu, loin de l'ordinateur.

L'initiative d'une seule journée, placée sous le slogan «Notre voie vers le savoir», a attiré des promeneurs au jardin constituant un espace ouvert incitant à la lecture, dont des retraités installés sur les bancs, qui se sont laissés emporter dans la lecture de romans.

Acquis pour la circonstance, un retraité, Nacer Ahmed, a laissé son journal de côté et s'est prêté à la pagination d'un ouvrage, plongeant dans le monde de la créativité littéraire. Une aubaine pour fuir la quotidienneté et ses difficultés, l'attente de la pension et oublier les souffrances de la maladie et de la fatigue sénile. La caravane visant le rapproche-

ment du lecteur du livre offre l'opportunité de connaître de nouvelles publications et de se faire une idée sur les efforts du ministère de la Culture en matière de promotion du livre et de consécration de l'amour de la lecture chez les enfants, a-t-on souligné.

Le livre revêt une grande importance dans l'éducation à l'ère de l'évolution des technologies d'information et de communication, a affirmé la directrice de la culture d'Oran, Moussaoui Rabéa.

Parallèlement à cette caravane qui sillonne différentes wilayas du pays, des activités récréatives ont été organisées par les frères Belalg pour attirer un plus grand nombre de jeunes et d'enfants et les inciter à la lecture.

La wilaya de Ain Témouchent sera la prochaine étape du deuxième groupe de la caravane de la lecture dans l'ouest du pays, puis Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Naâma et Béchar et trois jours à Tindouf, selon Omar Nouasria du ministère de la Culture.

Lancée mercredi à partir d'Alger à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, cette caravane composée de 12 bibliothèques mobiles sillonnera 48 wilayas.

Racim C.

## Coup-franc direct

Les fruits du travail !

Par Mahfoud M.

**A** l'heure où beaucoup palabrent et tentent de justifier la réussite de l'EN des U 23 avec cette histoire d'Académies de la FAF et demandent à revenir à la formation, certains autres avaient déjà débuté leur travail pour arriver au résultat que tout le monde connaît maintenant. En effet, l'équipe du Paradou AC a compris depuis longtemps qu'on ne peut rien faire sans la formation et qu'il fallait donc avoir son propre centre de formation. Les fruits du dur labeur n'ont pas tardé à être récoltés étant donné que l'équipe se reprend bien en championnat de Ligue II Mobilis et surtout a réussi à reprendre de fort belle manière le budget le plus gros des clubs de l'élite et des entités professionnelles, à savoir, l'USM Alger qu'elle a battue sur ses terres. Ce travail est conçu depuis belle lurette et est maintenant consolidé sur le terrain. Les autres clubs devraient donc s'en inspirer et penser pour leur part à lancer leurs centres de formation pour éviter à chaque fois d'être à la traîne et de continuer à faire confiance au même schéma et continuer à recruter des bras cassés du football algérien et qui l'ont mené aux abîmes. La recette est toute simple et n'est pas magique et il faut tout juste à ces clubs qu'ils comprennent qu'on ne peut pas faire du neuf avec du vieux et investir donc dans les jeunes catégories. **M. M.**

MO Béjaïa

### Le club libère 5 de ses 13 nouveaux joueurs avant sa première participation africaine

**LE MO BÉJAÏA**, qui s'apprête à disputer sa première compétition africaine en prenant part à la Ligue des champions à partir de février prochain, a annoncé jeudi la libération des deux joueurs Mebarki et Maâmar Youcef, qui s'ajoutent à quatre autres (Meliani, Tedjar, Hadji et Chettal). Parmi ces six éléments, qui ne font désormais plus partie de l'effectif du vice-champion d'Algérie, cinq d'entre eux ont été pourtant engagés l'été dernier en prévision justement du challenge continental qui attend les «Crabes», à savoir, Meliani, Tedjar, Hadji, Maâmar Youcef et Mebarki. Le MOB s'était d'ailleurs beaucoup renforcé durant l'intersaison en recrutant pas moins de 13 joueurs. Un recrutement que qualifie à présent son entraîneur Abdelkader Amrani de «fiasco». Le coach, qui avait mené le club à cette deuxième place historique en championnat et à décrocher le trophée de la Coupe d'Algérie pour la première fois également dans l'histoire du club, avait quitté la formation populaire de «Yemma Gouraya» à l'issue de l'exercice dernier. Il est revenu au bercail il y a quelques semaines après une courte expérience vouée à l'échec aux commandes

techniques du club saoudien d'Al-Raed. Entre-temps, la direction du MOB avait fait appel à l'entraîneur suisse, Alain Geiger, et c'est en concertation avec ce dernier que l'opération de recrutement, qu'Amrani remet en cause actuellement, a été faite. Geiger n'a pas à son tour fait long feu à Béjaïa après la résiliation de son contrat au bout de quelques journées pour «mauvais résultats». Le club phare de la «Soummam» se retrouve ainsi dans une situation inédite, selon les observateurs, en libérant six éléments. Les règlements en matière de transferts en Algérie lui permettent d'engager seulement trois joueurs à l'occasion du mercato hivernal (16 décembre 2015-15 janvier 2016), ce qui met dans l'embaras son entraîneur Amrani. Dans les milieux du club, l'on craint déjà que la première participation internationale de leur équipe tourne à l'échec. Les «Crabes» affronteront les Ghanéens de l'Ashanti Gold au tour préliminaire de la Ligue des champions. Le match aller aura lieu au Ghana entre le 12 et le 14 février 2016, alors que celui du retour est prévu à Béjaïa entre le 26 et le 28 du même mois.

Championnat arabe de la police de karaté

### L'Algérie championne avec 15 médailles

**LES KARATÉKAS** algériens se sont adjugés la première place des Championnats arabes de la police de karaté, à l'issue de la dernière journée de compétition disputée jeudi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, en récoltant 15 médailles (9 or, 4 argent et 2 bronze). La deuxième place du tournoi est revenue à la sélection saoudienne avec 7 médailles (4 or, 2 argent et 1 bronze). L'Egypte complète le podium avec 13 médailles (3 ors, 6 argent et 4 bronze). Pour la 3e et dernière journée de compétition, disputée jeudi matin et consacrée aux épreuves par équipes kumité, l'Algérie s'est adjugée la médaille d'or chez les dames, alors que l'équipe masculine a décroché le bronze. Le titre par équipe en kumité messieurs, est revenu à l'équipe d'Arabie saoudite qui s'est imposé

sée en finale face à son homologue jordanienne. L'entraîneur de la sélection algérienne de la police, Zoheir Ghazali, s'est montré «satisfait» des résultats obtenus par son équipe et la première place au classement général. «Nous avons réussi notre pari en décrochant la première place au classement général malgré la présence de plusieurs champions du monde dans les rangs des sélections adverses», a-t-il déclaré. Revenant sur l'élimination de l'équipe masculine en demi-finale face à l'Arabie saoudite, l'entraîneur national a estimé que cette défaite est arrivée après la blessure de Mohamed Belghini et Mohamed Badis. De son côté, le directeur technique de l'équipe de la sûreté nationale, Tarek Adman, a estimé que la première place décrochée par les athlètes algériens est amplement méritée.

## Coupe d'Algérie de football /32<sup>es</sup> de finale RCR -JSK, et MCO-MOB à l'affiche

■ La Coupe d'Algérie se poursuit aujourd'hui avec également des affiches très intéressantes entre des formations qui se connaissent assez bien étant donné qu'il s'agit d'équipes de Ligue I.



Les Canaris à l'épreuve de Rélizane

Par Mahfoud M.

**A**insi, le RC Rélizane croisera le fer avec la JS Kabylie, alors que le MC Oran donnera la réplique au Mouloudia de Béjaïa. Se trouvant dans une situation très difficile en championnat, les Rélizanais tenteront de conjurer le sort et passer au prochain tour en venant à bout de la JS Kabylie qui souffle aussi le chaud et le froid en championnat de Ligue I Mobilis. Les pouillains de Benyelès savent qu'ils auront en face une équipe solide et surtout un des spécialistes de Dame Coupe, mais tenteront de profiter de l'avantage du terrain et du public pour passer leur écueil et aller en seizièmes de finales. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos face à des Canaris décidés d'aller le plus loin possible et donc de prendre le dessus lors de cette rencontre face à un adversaire qui est à sa portée. Le MC Oran, de son côté, essaiera de relever un autre défi après un retour en force en championnat et la dernière victoire acquise en dehors de ses bases face au RC Arba. Les Hamraouas, désormais privés par Fouad Bouali sont conscients de ce que les attend quand même surtout qu'il s'agit de la Coupe qui a son lot de surprises. Les Crabes, de leur côté,

tenteront de faire tout ce qui est de leur possible pour l'emporter et rééditer le coup de la saison dernière quand ils avaient réussi l'exploit de décrocher ce trophée après être arrivé en finale. Les gars de la vallée de la Soummam défendront donc leur titre à partir d'El Bahia et tenteront d'être à la hauteur pour la deuxième année de suite même si cela ne sera pas vraiment évident. A un degré moindre, la partie qui mettra aux prises l'USM Blida à l'OM Arzew sera intéressante à voir aussi. La formation de la ville des Roses qui ne marche pas très fort en championnat se doit pourtant de revenir en force et elle tentera d'exploiter la Coupe pour se revigorer. De son côté, l'OM Arzew, qui est une bonne équipe de Ligue II tentera de créer la surprise et revenir avec la qualification de ce déplacement à Blida. Pour ce qui est des autres équipes de la Ligue I, ils devraient tous évoluer sur du velours en affrontant des équipes de niveau relativement faible. **M. M.**

#### LE PROGRAMME :

Samedi 19 décembre 2015:

A 14h15:

A Tadjenanet: DRB Tadjenanet-

MB Hassi Messaoud

A Collo: E. Collo- IRB Ouled

Yaïch

A Chelghoum Laid: HB

Chelghoum Laid- AS Barika

A Azzefoun: ES Azzefoun- US Biskra  
A Ain M'illa: AS Ain M'illa- USM Chéraga  
A Ouargla OPOW: CR Béni Thour- NRB EL Oglia  
A Skikda: JS Azzaba- USM Bel-Abbès  
A Tissemsilt: USB Tissemsilt- IB Lakhdar  
A Ain Fekroun: CRB Ain Fekroun- NB Tougourt  
A Oran (Bouakeul): ASM Oran- NR Dely Brahim  
A Tébéssa: US Tébéssa- NR Bouakal  
A Blida (Brakni): USM Blida- OM Arzew  
A Ain Defla: SC Ain Defla- ASB Maghnia  
A Mascara : ARB Ghriiss- NT Souf  
A Relizane: RC Relizane- JS Kabylie  
A Larbaâ: RC Arbaâ- ORBG Bousbaâ  
A Khenchla: CR Kais- JSD Jijel  
A Tiaret: ESB Dahmouni- RC Kouba  
A Alger (Mohammadia): USM Harrach- IRB Maghnia  
A 16h00:  
A Alger (20-août): NA Hussein Dey- NRB Boucheouf  
A Oran (Zabana): MC Oran- MO Béjaïa  
A Béchar : JS Saoura- IR Boumedfaâ  
A Sétif: ES Sétif- WR M'sila.

## Le PAC surprend l'USMA, le MCA passe

**L**e MC Alger et le Paradou AC sont qualifiés pour les 16<sup>es</sup> de finales de la Coupe d'Algérie de football, en s'imposant respectivement face à l'USM Oran (2-0) et l'USM Alger (3-1), en matchs avancés des 32<sup>es</sup> de finale disputés jeudi à Alger. Le Paradou AC (Ligue 2) a créé la surprise des 32<sup>es</sup> de finale en éliminant l'USM Alger, leader de Ligue 1, sur le score de 3 buts 1 (mi-temps : 1-1), jeudi au stade Omar-Hamadi. Le Paradou AC

qui sera opposé au vainqueur du match CR Béni Thour- NRB EL Oglia, s'est imposé grâce aux buts Kherifi (26'), Attal (69') et Meziani (81'), alors qu'Arjji (38') a inscrit le seul but de l'USM Alger. Les Rouge et Noir n'ont, certainement pas pris les gars du Paradou avec le sérieux voulu pensant qu'il s'agissait d'une équipe ordinaire, alors que ces derniers sont pétris de qualité surtout qu'ils sortent de l'Académie et pratiquent un foot-

ball aux sources, très simple et fluide. De son côté, le MC Alger a arraché sa qualification grâce au doublé de Derrardja (38', 47'). Au prochain tour, le Mouloudia d'Alger sera opposé au vainqueur du match ES Azzefoun- US Biskra. C'est une très bonne opération pour le Doyen qui poursuit donc l'aventure dans cette compétition populaire avec l'objectif d'aller le plus loin possible et pourquoi pas décrocher ce titre.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Le Front Polisario conforté dans son combat

### La cause sahraouie continue dans sa percée diplomatique et juridique

LA LUTTE du peuple sahraoui, pour son droit à l'autodétermination et son indépendance, continuait vendredi sa percée diplomatique et juridique internationale, marquant des sauts qualitatifs et historiques confortant le Front Polisario dans son juste combat. Suite à l'adoption, la veille, par le Parlement européen d'un amendement, dans son rapport 2014 sur les droits de l'homme et la démocratie, relatif à l'élargissement de la mission de la Minurso à la surveillance et la protection des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, les Sahraouis en lutte pour leur droit à l'autodétermination sont plus que jamais soutenus dans leur lutte de libération pour sortir définitivement du colonialisme. «Le rapport est un message qui vient de l'Europe à l'endroit du Maroc qui lui rappelle que la légalité internationale ne peut pas être détournée et que les violations des droits de l'Homme au Sahara occidental ne peuvent être indéfiniment tolérées», a déclaré le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati. Ce nouveau développement dans la cause sahraouie, intervient suite à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU pour l'ouverture de «négociations sérieuses et responsables» entre le Front Polisario et le Maroc pour le règlement du conflit, ainsi que le rapport de son envoyé personnel au Sahara occidental Christopher Ross suite à sa tournée dans la région. Dans la même période des demandes européennes d'étiqueter tous les produits fabriqués au Sahara occidental occupé ont été formulées, avant que l'annulation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de l'accord agricole entre l'UE et le Maroc ne soit prononcée, avec effet immédiat. Des succès qualifiés de «percée diplomatique et juridique». Ces nouveaux développements dans la cause sahraouie qualifiés de véritable «percée diplomatique et juridique» ont été enregistrés notamment après un long débat au sein du Parlement européen, qui a fini par adopter, par 258 voix contre 251, un amendement de députés qui exhorte les Nations unies à doter sa mission pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) d'un mandat de surveillance des droits de l'Homme. Le rapport préconise, d'un côté, la liberté du mouvement et d'expression pour les populations sahraouies dans les territoires occupés, et appelle, de l'autre côté, à la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis, comme il insiste sur la nécessité de doter la Minurso d'un mandat pour la protection et la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental. Le Parlement euro-

péen exige, par ailleurs, à la faveur de cette résolution, la liberté d'accès des parlementaires européens et des militants des droits de l'Homme aux territoires sahraouis occupés. Par ailleurs, le Parlement néerlandais a approuvé récemment une proposition demandant au gouvernement d'étiqueter les produits agricoles et industriels provenant du Sahara occidental occupé, vendus sur le marché local sous le label illégal et frauduleux «fabriqués au Maroc». Cette annonce intervient un mois seulement après le verdict de la Cour suprême britannique qui avait validé la plainte d'une association locale visant le ministère de l'Agriculture et la direction de la douane ayant autorisé l'entrée au Royaume-Uni des produits du Sahara occidental occupé sous le label frauduleux «made in Morocco (fabriqué au Maroc)». Cette plainte sera ainsi soumise à la Cour de justice de l'Union européenne. Dans ce contexte, l'ONG, Western Sahara Campaign, soutenue par un sérieux cabinet d'avocats à Londres (Leigh Day), estime que toutes les exportations marocaines originaires du Sahara occidental sont «illégales» et constituent une «violation du droit international», rappelant, à chaque fois, que les Nations unies ne reconnaissent pas «la souveraineté» du Maroc sur ce territoire.

### Le Maroc de plus en plus isolé sur la scène diplomatique

Le Maroc est de plus en plus isolé sur la scène internationale, a affirmé le président sahraoui et Secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, notant que cet isolement croissant a été aperçu notamment après le briefing de M. Ross devant le Conseil de sécurité. S'agissant de la visite prévue en janvier du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans la région, le Président sahraoui, a estimé que celle-ci augmentera la pression sur le gouvernement marocain à même de se soumettre aux dispositions du processus de décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. «La visite de M. Ban illustre la pression internationale qui s'exerce actuellement sur le Maroc, comme elle constituera une continuité des actions menées dans le cadre de la légalité internationale», s'est-il également félicité. Le Front Polisario qui tient actuellement son 14<sup>e</sup> congrès, à Dakhla (camps de réfugiés sahraouis), a affirmé par la voix de son secrétaire général, Mohamed Abdelaziz, que le peuple sahraoui est en «position de force» et qu'il s'approche de la victoire. **Dalil H./APS**

## L'Arabie Saoudite forme une coalition pour combattre le terrorisme



Loumis

Djalou@hotmail.com

Entre janvier et février 2016

## Prochaine livraison «technique» de l'Opéra d'Alger

■ La «livraison technique» du projet de l'Opéra d'Alger situé à Ouled Fayet (Ouest de la capitale) interviendra au cours des deux premiers mois de 2016, alors que les travaux de réalisation seront terminés à la fin du mois en cours, a-t-on appris jeudi auprès du directeur général de l'Agence algérienne de gestion et réalisation des grands projets culturels (Arpc).

Par Racim C.

La partie chinoise chargée de la réalisation du projet devrait finaliser les travaux de cette grande infrastructure culturelle le 31 décembre 2015, a indiqué le directeur de l'Arpc Fayçal Ouaret. Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi avait annoncé en juillet dernier que l'Opéra d'Alger serait inauguré à la fin de 2015. Pendant la période de livraison technique, l'Opéra d'Alger sera «fonction-

nel» et pourrait accueillir des spectacles, a dit le nouveau directeur de l'Arpc qui précise que les travaux d'aménagements extérieurs sont toujours en cours, à l'exemple du parking et de la connexion routière avec l'axe Chéraga-Douéra. Le projet de l'Opéra d'Alger, qui a été lancé en 2012, est un don de la République populaire de Chine à l'Algérie. D'une valeur de 30 millions d'euros, ce montant couvre les études, la réalisation et l'équipement de l'Opéra. D'une

capacité de 1 400 places, la construction de l'édifice a été confiée au groupe chinois «Beijing Construction Engineering Group», une des plus importantes entreprises de construction chinoises qui a, entre autres, réalisé la grand opéra de Pékin et son stade olympique, alors que la partie algérienne du projet s'était vue confier les travaux d'aménagement de l'assiette foncière estimée à 1 800 m<sup>2</sup>.

R. C./APS

## Trafic de drogue à Béjaïa

### Six dealers arrêtés

Six individus ont été arrêtés par les services de police pour trafic et consommation de drogue la semaine passée. «Cinq d'entre eux ont été appréhendés au niveau du barrage routier fixe près du pont de la Soummam alors qu'ils étaient à bord d'une Toyota immatriculée à Constantine», apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de K.N. 24 ans, B.H. 20 ans résidant à Constantine, B.D.J. 25 ans à Mila, B.O. 20 ans à Tlaghma Mila et D.J.A. 20 ans, habitant également à Mila. Ces derniers avaient en leur possession une quantité de drogue. Présentés devant le procureur près le tribunal de Béjaïa «le pre-

mier a été placé en détention provisoire et le reste a été cité à comparaître en audience pour les chefs d'inculpation de détention de drogue pour consommation personnelle», souligne la même source. Par ailleurs, un autre individu répondant aux initiales de G.H.M. âgé de 32 ans a été arrêté au lieu-dit El-Mizab par les agents de la police judiciaire de la sûreté de daïra de

Seddouk qui ont découvert dans ses poches, une quantité de drogue, suite à une fouille au corps. «La drogue était préparée en cigarettes prêtes à la consommation et la revente», indique toujours la même source. Présenté devant le parquet d'Akbou, il a été placé en détention provisoire pour «détention de drogue avec intention de revente». **Hocine C.**

### Décès

Les familles Szkolnick, Belkhir, Gabel, Zaouchi, Zemmour, Askri et Guerfi ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée Szkolnick Leila née Belkhir, rappelée à Dieu hier vendredi 18 décembre à l'âge de 65 ans. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.